

# **Le développement de Lachine-Est, en cohérence avec les besoins des résidents du quartier Saint-Pierre**

**MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION  
PUBLIQUE SUR L'AVENIR DU SECTEUR DE LACHINE-EST**

28 mars 2019

## Préambule

L'Office de consultation publique de Montréal a interpellé les citoyens et les acteurs locaux pour présenter leur point de vue concernant le futur développement du secteur Lachine-Est. La P'tite maison souhaite contribuer à cette demande par le présent mémoire.

La mission de la P'tite maison de Saint-Pierre est d'offrir aux familles de Lachine l'occasion de développer la socialisation, l'entraide et l'implication sociale, dans le but d'améliorer la qualité de vie. Nos actions visent plus particulièrement à soulager la pauvreté des familles du quartier Saint-Pierre en créant un réseau d'entraide et d'implication citoyenne.

La P'tite maison est un organisme très présent et impliqué dans l'arrondissement de Lachine. Au-delà des activités régulières de l'organisme, La P'tite maison est aussi membre de plusieurs tables de concertation : la Table des 50 ans et plus Dorval-Lachine, la Table petite enfance Dorval-Lachine, la Table de réflexions et d'actions interculturelles de Lachine et du Groupe de travail en sécurité alimentaire. L'organisme est également membre de la table de quartier (Concert'action Lachine) et du comité «Mieux vivre à Saint-Pierre».

## Un système alimentaire durable

Plusieurs enjeux en alimentation sont présents dans le secteur. L'environnement alimentaire de l'arrondissement est caractérisé par une concentration de commerces de grandes surfaces. Cette concentration géographique de l'offre de produits alimentaires force les résidents du quartier Saint-Pierre à se déplacer sur une longue distance ou à s'alimenter dans les dépanneurs du quartier, qui proposent une offre moins diversifiée et souvent plus coûteuse.

Le quartier Saint-Pierre est le plus isolé des secteurs de Lachine. Il est séparé du reste de l'arrondissement par l'autoroute 20 et par des voies ferrées, en plus des secteurs industriels qui le bordent à l'ouest et au sud. On n'y retrouve aucun commerce alimentaire (outre quelques dépanneurs et restaurants) depuis la fermeture du Marché Saint-Pierre en avril 2018.

Concrètement, cette situation fait en sorte que près de 60 % de la population de Lachine n'a accès à aucun commerce d'alimentation dans un rayon de 500 m. Il y a 45 % des personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu (près de 4 000 personnes) et 54 % des familles monoparentales (plus de 1 400 familles) de Lachine qui font partie de ces personnes qui doivent couvrir une plus grande distance pour trouver un commerce d'alimentation.

## Recommandations :

**Mettre de l'avant des incitatifs qui visent à encourager la présence de commerces d'alimentation offrant des aliments sains à prix abordables (ex. : fruiteries, supermarchés). Prévoir des règlements de zonage qui autorisent des usages alimentaires de détail dans certaines zones ciblées afin de favoriser l'accessibilité à des commerces alimentaires offrant des produits frais et peu transformés.**

## **L'offre de transport**

L'une des préoccupations récurrentes dans la réflexion des acteurs de l'arrondissement Lachine est la question de la mobilité, du transport et du déplacement. Cette préoccupation prend encore plus d'importance lorsque des personnes sont dans des zones plus éloignées du centre-ville urbain. Si cette préoccupation s'avère importante pour tout résident, elle prend une importance encore plus cruciale pour les aînés, les familles qui ont de jeunes enfants et les personnes à faibles revenus. Cet enjeu de la mobilité implique donc, nécessairement, une offre de transport publique adéquate, flexible et adaptée. Cette offre ne doit pas se limiter au secteur, mais à la périphérie immédiate et aux services offerts dans des zones plus éloignées. L'aménagement ne doit pas favoriser l'enclavement du secteur et la limitation des possibilités de déplacement et de mobilité, et ce, peu importe le moyen utilisé : mobilité pédestre, bicyclette, autobus, train, etc. La sécurité des piétons et des cyclistes doit aussi être considérée dans cette planification de Lachine-est, spécifiquement pour les aînés et les jeunes familles.

Cette préoccupation pour une mobilité fluide et adaptée à la population implique que le développement du secteur de Lachine-Est soit en harmonie avec son environnement immédiat. En ce sens, l'ouverture vers le secteur du quartier Saint-Pierre doit être privilégiée et devra être simple et fluide. La présence des axes autoroutiers, des voies de transition et du canal Lachine demeurent des éléments qui méritent d'être analysés de manière approfondie, afin que le secteur de Lachine-Est soit en connexion avec la métropole.

### **Recommandations :**

**Augmenter l'offre de transport en commun dans le secteur. Déployer une offre de transport multiple, flexible et adaptée. Planifier une fluidité dans les déplacements entre ce secteur et les secteurs environnants, dont le quartier Saint-Pierre. Éviter l'enclavement.**

## **Un développement social et durable**

La planification du développement de Lachine-Est doit avoir pour objectif de créer un milieu de vie agréable et axé sur le bien-être de ses résidents et des citoyens de Lachine. Tout d'abord, l'aménagement résidentiel est un élément important qui doit être considéré dans ce développement : intégrer des logements abordables, de grandes unités pour les familles et une mixité dans le type d'habitation qui sera développé dans le cadre de ce projet. Les unités devront être adaptées aux besoins des familles et des aînés. La planification devra aussi comprendre un Centre de la petite enfance (CPE) et une école primaire, afin de créer un milieu qui offre des services pertinents aux réalités des familles.

L'emploi et la réussite éducative étant des enjeux du secteur, ces deux éléments devront être considérés dans la planification. En effet, il y a 20,7% des personnes de 15 ans et plus qui n'ont aucun diplôme dans l'arrondissement Lachine, un pourcentage qui se situe au-dessus de celui de l'île de Montréal (17,8%), pour l'année 2016. Le développement de Lachine-Est devra permettre l'intégration d'emplois non-spécialisés pour les citoyens de Lachine. Par exemple, certains commerces de proximité pourraient inclure un volet d'insertion à l'emploi pour les résidents du quartier et des quartiers avoisinants. L'offre de services sociaux et de services communautaires

devra aussi être intégrée, afin de permettre aux citoyens de participer à la vie communautaire de leur quartier et d'y contribuer.

Finalement, nous considérons que ce développement devra être réalisé avec les principes du développement durable et avec l'objectif de créer un quartier qui comprend des parcs et des espaces verts. L'arrondissement Lachine dispose d'un levier important pour créer un secteur dans lequel les citoyens et leur bien-être sera un élément central du développement. Lachine-Est a le potentiel de devenir un quartier qui sera l'exemple pour d'autres quartiers de Montréal dans plusieurs axes de son développement.

**Recommandations :**

**Mettre en place une mixité d'habitation, incluant des logements abordables. Inclure des espaces pour un CPE, une école primaire et la présence de services communautaires. Prévoir un volet d'insertion à l'emploi. Faire de Lachine-Est un modèle de développement inspirant au niveau du développement durable.**

Nous espérons que ces recommandations seront considérées et retenues dans l'élaboration des plans pour le secteur de Lachine-Est.



Carine Lavigueur

Directrice

La P'tite maison de Saint-Pierre

Pour le conseil d'administration de la P'tite maison :

Sylvie Paquin, présidente  
Caroline Francoeur, vice-présidente  
Lise Durand, secrétaire  
Séna Koffi, trésorière  
Pierre Czyzowicz, administrateur  
Ashraf Melek, administrateur  
Yves Pagé, administrateur